

## **DOSSIER DE PRESSE**

La Ville de Paris a fait de la lutte contre la Grande exclusion la grande de cause de cette mandature.

## **SOMMAIRE**

**Edito**

**Introduction**

- I. « Aller vers pour faire venir »**
- II. Les partenaires actuels de la DAC**
  - 1. Le CASVP**
  - 2. Le Samusocial**
  - 3. La FNARS**
  - 4. EMMAÜS Solidarité**
- III. Les actions mises en œuvre**
  - 1. Les bibliothèques de la Ville de Paris**
  - 2. Le festival « Monte le son »**
  - 3. L'ideas Box**
  - 4. Les ateliers beaux-arts**
  - 5. Les résidences d'artistes**
  - 6. Les musées de la Ville de Paris**

## **EDITO**

L'accès à la culture et aux pratiques artistiques par les personnes en situation de grande exclusion constitue une étape essentielle de la réinsertion dans un parcours de vie.

C'est en partant de ce constat que les partenaires engagés dans le Pacte de lutte contre la grande exclusion, la Ville de Paris, l'État, les associations et institutions publiques et privées, ont fait de l'accès à la pratique culturelle et artistique un objectif fort du Pacte.

Faisant vivre cet engagement au quotidien, des équipements culturels de la Ville et des structures sociales développent des projets communs avec l'ambition d'offrir aux personnes les plus démunies, l'opportunité de faire de nouvelles rencontres, de retrouver une estime de soi et de se reconstruire petit à petit, par exemple en découvrant les œuvres des musées, des bibliothèques ou encore en participant à des résidences artistiques.

Nous remercions l'ensemble des acteurs mobilisés en faveur de cette grande cause. Grâce à leur engagement et leur professionnalisme, Paris relève le défi d'une ville toujours plus inclusive et solidaire.

### **Bruno Julliard**

Premier Adjoint à la Maire de Paris chargé de la culture, du patrimoine, des métiers d'art, des entreprises culturelles, de la nuit et des relations avec les arrondissements

### **Dominique Versini**

Adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion, et personnes âgées

## **INTRODUCTION**

La Ville de Paris a fait de la lutte contre la grande exclusion la grande cause de cette mandature. En février 2015 le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion a été signé par l'État, la Ville de Paris, des entreprises et les différents acteurs du champ social et de la solidarité. Ce pacte repose sur une démarche participative et s'inscrit dans une approche globale : ***prévenir*** pour éviter que des personnes se retrouvent à la rue ; ***intervenir*** pour apporter des solutions efficaces aux situations de rue dans le respect des droits fondamentaux des personnes ; ***insérer durablement*** afin de poursuivre l'objectif d'une insertion sociale et professionnelle pour tous.

Le pacte intègre des mesures fortes sur le plan culturel.

Ces mesures visent à développer les liens entre les équipements culturels parisiens (bibliothèques, théâtres, ateliers beaux-arts, musées) et les structures d'hébergement pour favoriser, par la pratique artistique et culturelle, l'inclusion des personnes vulnérables ou en voie de désocialisation et promouvoir leur accès aux équipements culturels de la Ville de Paris.

Le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion est en ligne sur : [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

À travers ce pacte, la ville de Paris reconnaît la pratique culturelle comme vecteur incontournable de citoyenneté, de dignité humaine et d'inclusion sociale. C'est pourquoi la collectivité s'engage, aux côtés des travailleurs sociaux, à mener à bien les actions suivantes :

- **Développer les liens entre les bibliothèques et les structures d'hébergement** : mise à disposition de l'offre culturelle des bibliothèques : dons et prêts de livres, développement des bibliothèques hors les murs, « Ideas Box ». Le format de médiation et le contenu des animations proposées seront définis avec les structures.
- Mettre en place **des résidences d'artistes** dans les structures d'accueil et d'hébergement,
- Développer des **actions de médiation « hors les murs » des musées** : ateliers de pratiques artistiques et installation d'expositions dans les structures d'accueil et d'hébergement.
- **Favoriser la pratique artistique** : création d'événements et d'ateliers coopératifs entre les professionnels (musiciens, comédiens, danseurs, etc.) et les publics concernés, réservation de places dans les ateliers des beaux-arts et des cours de Paris Atelier pour les personnes hébergées par les partenaires du champ social et de la solidarité. La possibilité d'accueillir des cours des ateliers beaux-arts dans certains centres, quand les lieux s'y prêtent, sera également explorée.
- **Faciliter l'accès à l'offre culturelle** : diffusion des programmations auprès des professionnels du secteur social, élargissement du nombre d'opérateurs culturels soutenus par la Ville qui offrent des places pour assister à des spectacles, concerts, expositions, cinéma.
- **Faciliter l'accès aux collections et aux expositions des musées de la Ville de Paris** : programme annuels de visites et d'activités adaptées, visite de sensibilisation pour les travailleurs sociaux,

L'objectif est de permettre à un public connaissant des difficultés sociales majeures d'avoir accès à une offre culturelle la plus large possible. Il s'agit également de développer des actions spécifiques afin de leur donner la possibilité de développer une pratique artistique.

## **Les partenaires actuels de la DAC**

Les personnes en situation de grande exclusion étant celles pour lesquelles l'accès aux pratiques artistiques et culturelles est le plus difficile, la Ville de Paris a souhaité construire un partenariat culturel approfondi avec des organismes du champ social. Ainsi, le 15 février 2016, quatre conventions ont été votées en Conseil de Paris et concernent :

- le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP),
- le Samu-social de Paris,
- EMMAÜS Solidarité
- la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale Ile de France (FNARS IdF).

Ces partenariats définissent des grandes orientations et permettent la mise en place de projets ou de programmes d'incitations à la pratique culturelle et artistique. Ces outils de resocialisation et de reconquête de l'estime de soi participent à la dignité de l'être humain.

## **Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris :**

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP), établissement public municipal, met en œuvre la politique d'action sociale de l'exécutif parisien.

Il remplit les missions traditionnelles d'un centre communal d'action sociale, c'est-à-dire les actions de prévention et de développement social sur le territoire parisien en direction des personnes en difficulté.

Il exerce aussi, par délégation, certaines missions confiées par l'État (hébergement d'urgence et aide aux personnes sans domicile fixe) ou le Département de Paris (transfert progressif des services sociaux polyvalents, aides financières d'aide sociale à l'enfance, certaines aides sociales légales...).

Dans ce cadre le CASVP assure des missions importantes et diversifiées : l'instruction et la délivrance de nombreuses prestations créées par la Ville de Paris, la gestion de plus de 140 équipements pour l'accueil ou l'hébergement des personnes âgées et des personnes en difficulté ou sans abri, et plusieurs dispositifs de services à la personne.



## **Le Samusocial de Paris**

**Le Samusocial de Paris** répond aux besoins des personnes qui, dans les rues de Paris, sont en situation de détresse physique et sociale.

Créé en 1993, le Samusocial de Paris a développé différentes missions pour adapter ses métiers aux évolutions de l'exclusion sur le territoire parisien : équipes mobiles (maraudes, Equipe mobile de lutte contre la tuberculose, Bus espace enfants parents), centres d'hébergement d'urgence, lieu d'accueil de jour, numéro d'urgence (115), pôle de réservation hôtelière, lits halte soins santé, lits d'accueil médicalisé, et équipes d'accompagnement social. La DRIHL Ile-de-France lui a confié depuis 2010 la gestion du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) urgence qui, au cœur du service public de l'hébergement, a pour objectif de répondre au mieux aux besoins des personnes en coordonnant les acteurs du département.

Aller à la rencontre des personnes à la rue, écouter, orienter, soigner, héberger et accompagner, les missions du Samusocial de Paris se déclinent auprès de tous les publics adultes sans domicile. Au quotidien, les écoutants du 115 répondent à 1500 appels, ses équipes mobiles vont à la rencontre d'une centaine de personnes à la rue, ses centres accueillent 374 personnes, et dans son ensemble, le Samusocial de Paris trouve une solution d'hébergement pour plus de 40 000 personnes.

Un Observatoire intégré analyse son activité, assure une veille sociale, et mène des recherches qui contribuent à la connaissance des publics et à l'évaluation de l'efficacité des politiques publiques de lutte contre l'exclusion.



## La FNARS

La FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) regroupe 870 associations de solidarité et organismes qui vont vers et accueillent les plus démunis. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la FNARS promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social, et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion sur les politiques publiques qui les concernent.

La FNARS :

- représente le tissu associatif auprès des pouvoirs publics et des institutions
- mène des actions de lobbying sur les sujets de lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales.
- observe et analyse grâce à des études et des enquêtes et des sondages sur ses champs de compétences. La FNARS analyse et évalue les actions et les dispositifs mis en place.

La FNARS a 22 délégations régionales : en Ile-de-France, elle fédère 180 associations franciliennes et dispose de 5 chargé-e-s de mission qui interviennent sur différents sujets (santé, logement, hébergement, emploi...).

A Paris particulièrement, la mission de la FNARS-Idf, financée par la Ville de Paris, consiste en l'animation de réseaux par arrondissement regroupant l'ensemble des partenaires locaux intervenant auprès des personnes en situation d'exclusion sociale. Plusieurs fois par an et par arrondissement, des réunions thématiques sont organisées. Un partenariat a également été noué autour des gares : deux fois par an dans les 6 gares parisiennes, elle anime des réunions avec les agents SNCF, associations intervenant auprès des publics en errance en gare et des représentants des mairies d'arrondissement. Enfin, sur sollicitation des mairies d'arrondissements, elle intervient auprès des conseils de quartier pour les sensibiliser à la thématique de la prise en charge des sans-abri.

La FNARS-IdF souhaite sensibiliser ses adhérents et partenaires aux actions visant à favoriser l'insertion par les activités culturelles et artistiques. En effet, ce vecteur d'insertion est encore peu pratiqué et valorisé. Le rapprochement avec la Direction des Affaires Culturelles de Paris s'est opéré, suite aux travaux du Pacte parisien de lutte contre l'exclusion, pour développer les partenariats entre les structures d'accueil et d'insertion pour les personnes en situation d'exclusion, et les structures du champ culturel.



## EMMAÜS Solidarité

EMMAÜS Solidarité est une association laïque reconnue d'intérêt général, créée par l'abbé Pierre en 1954. Le champ d'intervention principal de l'association est centré sur les personnes et les familles les plus fragiles : celles qui vivent à la rue. Chaque jour, elle accueille, héberge ou accompagne sur le chemin de l'insertion plus de 3 000 personnes en grande difficulté sociale principalement en Ile-de-France. L'accompagnement social individuel dispensé par les équipes de l'association permet de mettre en œuvre toutes les actions favorisant leur autonomie et leur insertion. C'est donc à partir de ces personnes en grande exclusion, de ce qu'elles connaissent et de ce qu'elles vivent que se construisent les actions, les activités et la méthodologie des acteurs de l'association.

La Mission Culture & Citoyenneté d'EMMAÜS Solidarité développe avec les services de l'association une politique d'action artistique et culturelle ouverte sur les quartiers, en partenariat avec de nombreux acteurs culturels. L'objectif est la re-mobilisation des personnes en vue de leur réinsertion, et la rencontre de différents publics autour d'une même action culturelle.

Un des objectifs de la mission est également d'inscrire EMMAÜS Solidarité parmi les acteurs sur lesquels peuvent compter les Villes, pour qui la double problématique culturelle & sociale est devenue centrale. Il s'agit de montrer comment la stimulation des échanges interculturels entre un lieu d'accueil d'EMMAÜS Solidarité et son environnement immédiat, participe à l'unité d'un quartier et à la construction d'un renouveau urbain, en phase avec les mutations du monde contemporain.

Les actions artistiques et culturelles prennent plusieurs formes :

- Des **ateliers de pratique artistique**, conduit sur l'année, à un rythme régulier,
- Des **résidences d'artistes** : les centres EMMAÜS Solidarité devenant pour quelques jours un lieu de travail pour une compagnie (théâtre, clown, danse...) avec un objectif d'échange, de rencontre et de partage des repas avec les résidents,
- Des **projets territoriaux** faisant intervenir plusieurs types d'acteurs (résidents EMMAÜS Solidarité, élèves d'écoles primaires ou de Conservatoire, habitants, centres sociaux, plasticiens,...) avec convergence vers une production commune ou un événement partagé,
- Des **expositions/projections/conférences-débats** dans les centres EMMAÜS Solidarité, en présence d'un public de proximité,
- Des **sorties culturelles**,
- Des **ballades urbaines**, sous des angles variés (architectural, paysage sonore de la ville...).

Plus d'infos : [www.emmaus-solidarite.org](http://www.emmaus-solidarite.org) //  EMMAÜS Solidarité //  @EMMAÜSolidarité

Contact service presse EMMAÜS Solidarité : 07 55 57 00 78 – [communication@emmaus.asso.fr](mailto:communication@emmaus.asso.fr)

## **Les actions menées à destination des personnes en situation de grande exclusion**

Les différents équipements culturels, gérés en régie ou soutenus, de la Ville de Paris ont été sollicités pour la mise en œuvre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion.

### **1- Les bibliothèques de la Ville de Paris**

Les premiers équipements culturels mobilisés par la Ville de Paris dans cette volonté d'élargir l'accès aux arts et à la culture des personnes en situation de grande exclusion ont été les bibliothèques municipales. Avec ses 72 bibliothèques dont 57 bibliothèques de prêts, 16 médiathèques et 15 bibliothèques patrimoniales et spécialisées et plus de 300 000 inscrits ; la Ville de Paris possède le réseau de bibliothèques le plus dense de France. Les objectifs de démocratisation culturelle et d'accès à la lecture publique pour le plus grand nombre sont au cœur des projets d'établissements des bibliothèques parisiennes.

Les partenariats entre les structures sociales et les bibliothèques municipales parisiennes se sont développés localement. Ainsi, des rencontres ont été organisées dans les différents centres d'hébergement partenaires de la DAC (EMMAÜS Solidarité, Samu social, CASVP) entre les équipes des centres d'hébergement (responsables des centres, éducateurs, référents culturels) et les équipes des bibliothèques situées à proximité. Plusieurs actions y ont été menées : découverte des bibliothèques, dons de livres, mise en place des Ideas-Box, etc.

Ces rencontres furent un véritable succès, l'objectif de mixité des publics et d'ouverture sur l'extérieur étant largement atteint.

#### **Le festival Monte le son**

Tous les ans, pendant les mois de septembre et décembre, les bibliothèques de la Ville de Paris organisent un festival de musique : le festival « Monte le son ».

En septembre 2015, un concert d'inauguration de ce festival s'est tenu au sein d'un centre du CASVP situé dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement. Ce concert a permis d'aller à la rencontre des personnes hébergées et de leur présenter le festival « Monte le son » afin de susciter leur présence aux concerts qui avaient lieu par la suite au sein des bibliothèques/discothèques.

Dans le cadre de la session 2016 du festival dédiée au Hip Hop, un concert d'inauguration est également prévu dans un centre Emmaüs situé dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement : le centre Louvel Tessier, avec l'artiste Mō Fatmusik et l'Orchestre Nobis.

**Image de l'Ideas-Box:**



L'Ideas Box, imaginée par Bibliothèques Sans Frontières est une médiathèque en kit qui tient sur deux palettes et s'ouvre en moins de 20 minutes pour donner naissance à un espace culturel de 100m<sup>2</sup>.

Dessinée par Philippe Stark, l'Ideas Box est notamment dotée d'une connexion internet, d'une vingtaine d'ordinateurs et de tablettes tactiles, de livres électroniques et papiers, d'un écran et d'un vidéo projecteur. Initialement conçue pour les situations d'urgence humanitaire, l'Ideas Box est aussi un instrument parfait pour aller, en France, à la rencontre des plus vulnérables et leur donner accès à des activités culturelles et éducatives.

Ainsi, en 2016, la Ville de Paris s'est dotée de deux Ideas-box. La première a été mise à disposition de l'association EMMAÛS Solidarité sur le centre Jean Quarré. La seconde a été déployée pour la première fois sur Paris Plages, son itinérance se poursuivant au centre Emmaüs Louvel Tessier (10<sup>ème</sup>), ainsi que dans d'autres centres partenaires au cours de l'année. Ces outils permettent d'aller à la rencontre des publics plus éloignés des pratiques de lecture publique et de les accompagner progressivement dans les bibliothèques de la Ville de Paris.

**2- Les Ateliers Beaux-Arts de la Ville de Paris (ABA)**

Répartis sur 16 sites dans Paris, 85 ateliers proposent aux adultes amateurs de tous niveaux différents cours dans le domaine des arts plastiques. Les enseignements sont divers et variés : dessin, peinture, gravure, lithographie, sculpture, modelage, taille directe, morphologie, photographie, atelier 3D, moulage, art textile, cinéma d'animation et bande dessinée, bases d'architecture, perspective, histoire de l'art, morphogénèse et chant choral.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte parisien de la lutte contre la grande exclusion, plusieurs résidents (6 à ce jour) de structures sociales partenaires de la DAC ont intégré les ABA de la Ville de Paris, depuis janvier 2016. L'intégration de ces hébergés, au sein des ABA, est liée à la volonté d'inscrire la pratique culturelle et artistique comme instrument de resocialisation et de reconquête de l'estime de soi notamment pas la découverte ou redécouverte par chacun de sa propre créativité.

Éric Genevrier, professeur des ABA a également été accueilli en résidence au sein du Pôle Rosa Luxembourg du CASVP. Le professeur a proposé à chaque participant de prendre en photo la main d'une personne résidente avec un objet précieux à ses yeux. La légende indiquait le titre de l'image et une phrase exprimant le lien de la personne et de l'objet présenté.

Les photos ont été exposées au sein du pôle en mai et dans le hall du CASVP à la rentrée.

Par ailleurs les journées portes ouvertes des ABA se sont tenues en juin au sein du centre Jean Quarré d'EMMAÛS Solidarité. Les œuvres des élèves étaient exposées. Ces initiatives ont été renouvelées au centre Emmaüs Louvel-Tessier, dans le cadre du déploiement de l'Ideas Box, donnant lieu à une exposition avec une inauguration.

L'objectif de mixité des publics qui irrigue les actions menées en partenariat avec les ABA aboutit aussi à envisager la délocalisation d'un de leur cours au sein d'un centre Emmaüs (Louvel Tessier).

### **3- Les résidences d'artistes : spectacle vivant et création**

Dans le cadre des conventions passées avec les différents acteurs du champ social et de la solidarité, la Direction des affaires culturelles a financé la mise en place de plusieurs résidences d'artistes dans différents centres d'hébergement et de réinsertion sociale.

Les résidences d'artistes sont un réel moyen d'aller à la rencontre des publics éloignés de la culture. Elles s'inscrivent le plus souvent dans la durée, offrant ainsi aux personnes concernées la possibilité de prendre le temps de découvrir l'artiste. Elles se déroulent sur les sites de vie des personnes hébergées..et sont des moments forts d'échange et d'ouverture.

Ainsi, une résidence d'artiste a été montée au sein du « pôle femmes-familles » du CASVP avec pour objectif d'initier les mamans et les enfants à l'expression artistique. Cette résidence s'est faite, en deux temps, en collaboration avec un équipement culturel de Ville de Paris, le Théâtre Paris Villette.

- ***Résidence du Théâtre Paris Villette au Centre Pauline Rolland (CASVP 19<sup>ème</sup>)***

Le projet « Nos Foyers » a commencé à la rentrée 2016 avec le comédien et metteur en scène Stéphane Schoukroun et fait suite à un premier temps du projet intitulé « Codex » initié en 2015. « Nos foyers » est une expérience qui donnera lieu à la rencontre d'un groupe de 14 jeunes apprentis comédiens (1<sup>ère</sup> année de l'École Supérieure d'art dramatique de la Ville de Paris) et de 14 résidents ou employés de centres d'hébergement.

Ce projet a pour objectif de mettre en dialogue différents publics en créant des correspondances entre les agents et hébergés du centre Pauline Rolland, et les élèves de l'ESAD. Ensemble, ils chemineront d'octobre 2016 à fin avril 2017 vers la création d'un spectacle qui relatera l'histoire de leur rencontre et leurs questionnements. Le résultat de ce projet se traduira par un travail en plateau ainsi que plusieurs représentations qui auront lieu au théâtre Paris Villette au printemps 2017.

- **Résidence de la Maison de la Poésie au Centre Popincourt du Samu Social**

Depuis septembre 2016 et pour 8 mois, sont menées des séries d'ateliers d'écriture autour de la narration et du récit visant à faire travailler les résidents sur leurs parcours de vie par Emmanuel Loi, pour 10 à 12 hébergés du centre du Samu-social de Paris.

À l'issue de ce travail, la production littéraire des résidents participants sera valorisée. En effet, un livre rassemblera leurs textes qui seront lus à la Maison de la Poésie, en présence d'Emmanuel Loi et de l'équipe du Samu Social.

Début novembre 2016, ont eu lieu 3 ateliers auxquels 8 personnes hébergées ont d'ores et déjà participé.

Le bilan que l'on peut dresser de ces actions est très positif. Le retour des acteurs sociaux est unanime : la pratique culturelle est un vecteur d'inclusion fort.

- **La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA)**

La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs a pour mission de soutenir, valoriser et encourager la pratique artistique en amateur, dans tous les domaines. Dans cette optique, la DAC soutient l'établissement pour la création d'une fanfare en lien avec un centre du Samu-social. Le travail commencera début 2017.

## **5. Les musées de la Ville de Paris**

Depuis 2014, Paris Musées a noué des partenariats avec les structures luttant contre la grande exclusion en proposant des visites de sensibilisation pour les professionnels, ateliers et visites gratuites pour les publics en grande précarité.

**Les musées de la Ville de Paris ont accueilli dans ce cadre des résidents des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, des usagers des services sociaux, des bénéficiaires des minima sociaux, etc.**

A partir de 2015, Paris Musées propose chaque semestre un programme de visites à l'ensemble des CHR, CHU, ESI et PSA du CASVP. Une dizaine de séances sont proposées : visites promenades dans les quartiers, visites contées pour les familles, ateliers, etc. Ce programme permet aux travailleurs sociaux de mobiliser les hébergés et de mélanger les publics lors des séances au musée.

### **Quelques projets « phares » menés de 2014 à 2016**

- **Au musée d'Art moderne de la Ville de Paris en partenariat avec le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale La poterne des peupliers (en 2014)**

Dans le cadre du partenariat entre le CASVP et Paris Musées, le service d'action culturelle du musée d'Art moderne et les travailleurs sociaux du CRHS La poterne des peupliers, ont mis en place un projet permettant à une dizaine de résidents volontaires, de développer leurs pratiques artistiques en participant pendant 6 mois à des ateliers, animés par un intervenant culturel du musée. Une dizaine de séances a eu lieu dans les ateliers du musée, face aux œuvres mais aussi dans le centre lui-même. Les travaux réalisés à l'issue du projet ont pu être exposés au sein du CRHS en juin 2014.

- **Au musée Cernuschi avec le centre Emmaüs Pereire Mise en place de 3 cycles de séances thématiques avec les résidents (en 2015)**

En 2015, le musée Cernuschi et le centre Emmaüs Pereire ont noué un partenariat prévoyant la mise en place de 3 cycles de visites thématiques avec les résidents. En 2015, un premier cycle de séances a été organisé autour de la thématique « dedans/dehors », autour de la nature et de l'écriture et calligraphie.

- **Au Petit Palais avec le centre d'hébergement Charonne (en 2016)**

En 2016, un groupe de femmes hébergées au CHRS Charonne du CASVP suivant des cours d'apprentissage du français a participé à une dizaine de séances d'alphabétisation et à des ateliers de pratiques artistiques au Petit Palais. Ces visites permettent de compléter au musée, l'apprentissage du français dispensé dans les cours.

**En 2017, deux projets spécifiques seront développés dans les centres d'hébergement :**

- **Des dépôts d'œuvres**

Dans le cadre d'un partenariat entre Paris Musées et le Fonds Municipal d' Art Contemporain (FMAC), un projet de dépôt d'œuvres sera proposé dans 2 à 3 centres d'hébergement partenaires (CASVP, EMMAÛS ou SAMU SOCIAL). Dans chaque centre, 3 œuvres seront présentées successivement à raison d'une œuvre par mois. Les œuvres seront issues du FMAC et des collections des musées de la Ville de Paris (Fac-similés). Elles seront sélectionnées en fonction d'une thématique commune choisie en concertation avec les CHRS et avec le commissariat de Paris Musées et du FMAC. Chaque œuvre sera déposée au sein du CHRS au minimum un mois et accompagnée d'actions de médiation pendant toute la période de dépôt.

- **Des ateliers sur le thème « Identités et trajectoires » avec les centres Emmaüs**

Par ailleurs, trois musées de la ville de Paris travailleront dès le second trimestre 2017 avec les centres d'hébergement d'Emmaüs-Solidarité et leurs hébergés, essentiellement migrants, sur une thématique commune « identités et trajectoires ». Dans le cadre d'ateliers avec le musée Carnavalet, Musée d'art moderne et le Petit Palais, les hébergés développeront la question du Paris d'hier et d'aujourd'hui mis en perspectives avec leurs parcours de vie. Ces ateliers feront l'objet d'une restitution commune à l'ensemble des centres fin 2017.